

St-Phi Actu'

Site Web de la commune : www.saintphilibert-21.fr



Mars 2025

MANIFESTATIONS DES LUTINS DE St PHI

L'Association « Les LUTINS de St PHI » organise le :

- *Dimanche 16 Mars à 15 h un goûter costumé pour les enfants, buvette pour adultes, concours du plus beau costume (petits et grands) - remise des prix à 16h00*
- *Dimanche 30 Mars à 14h un TAROT à la salle du temps libre. Inscriptions à partir de 13h30*

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'école maternelle se feront à la mairie de Saint-Philibert du lundi 24 mars au Vendredi 11 avril aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves arrivant pour la première fois dans une nouvelle école : entrée en TPS (nés avant fin avril 2022) ou PS, entrée en CP (inscription en mairie de Saulon-la-Rue) ou élève changeant d'école.

Pour les inscriptions, veuillez-vous munir :

- de votre livret de famille

- du carnet de santé de votre enfant

et de la fiche de renseignement remplie à télécharger sur le site de l'école maternelle : <http://mat-st-philibert-21.ec.ac-dijon.fr/>

- si l'élève change d'école, du certificat de radiation de l'école d'origine.

Si vous ne scolarisez pas votre enfant dans l'école de Saint-Philibert, une demande de dérogation (de l'école d'accueil) doit être signée par le Maire de la commune d'origine et le Maire de la commune où vous voulez scolariser votre enfant.

Pour tous renseignements concernant l'école, Mme Evelyne OLIVIER est à votre disposition au 03 80 51 85 46

CHASSE

La société de Chasse de la commune « La Diane » vous informe que la période de chasse se terminera le 31 Mars 2025.

SALLE DE REMISE EN FORME

Des changements dans les horaires. A compter du 1^{er} Mars, l'accès aux personnes de plus de 16 ans sera possible de 9h à 21h00 tous les jours. Le montant des adhésions pour les habitants de la commune est inchangé cette année :

- 50 € (pour une personne)
- 75 € (pour 2 personnes de la même famille)
- 100 € (pour 3 personnes de la même famille)

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rapprocher des membres du comité de gestion :

- Président : Philippe MORAL 07 57 77 75 90
- Secrétaire : Marie Thérèse FERON 06 80 00 83 47
- Trésorier : Bruno GUIONNEAU 06 66 08 58 68

CROTTES DE CHIENS

Une nouvelle fois, nous demandons aux différents propriétaires de chiens de ramasser les crottes pour éviter aux gens de marcher dedans - un peu de civisme est nécessaire.

COLLECTE DES DECHETS

ORDURES MENAGERES 2025

La collecte des ordures ménagères (bac grenat) a lieu un mercredi sur deux (sauf le 1^{er} janvier) – les semaines impaires – bac à sortir la veille

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Jeu. 2	Mer. 12	Mer 12	Mer. 9	Mer. 7	Mer. 4	Mer. 2	Mer. 13	Mer. 10	Mer. 8	Mer. 5	Mer. 3
Mer. 15	Mer. 26	Merc. 26	Mer. 23	Mer. 21	Mer. 18	Mer. 16	Mer. 27	Mer. 24	Mer. 22	Mer. 19	Mer. 17
Mer. 29						Mer. 30					Mer. 31

TRI SELECTIF 2025

La collecte du bac jaune a lieu un jeudi sur deux (sauf mardi 30 décembre) - les semaines impaires – bac à sortir la veille

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Jeu. 2	Jeu. 13	Jeu. 13	Jeu. 10	Jeu. 8	Jeu. 5	Jeu. 3	Jeu. 14	Jeu. 11	Jeu. 9	Jeu. 6	Jeu. 4
Jeu. 16	Jeu. 27	Jeu. 27	Jeu. 24	Jeu. 22	Jeu. 19	Jeu. 17	Jeu. 28	Jeu. 25	Jeu. 23	Jeu. 20	Jeu. 18
Jeu. 30						Jeu. 31					Mar. 30